

Diagnostic Plomb avant Travaux

RAPPORT 18-04-021698 VDM GS VISTE BOUSQUET/ 1 / Pb
ZONES DE TRAVAUX DESIGNÉES PAR LE DONNEUR D'ORDRES
ETABLI EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL LE 05/06/2018

Désignation du Bien :

Numéro (indice) : 18-04-021698 VDM GS VISTE BOUSQUET/ (1)
Adresse complète : 38 route Nationale de la Viste - 13015 MARSEILLE

Désignation du Propriétaire :

Nom : VILLE DE MARSEILLE
DGAVE - DTBN
Adresse : Ilot Allar
9 rue Paul Brutus 13015 MARSEILLE

Visite réalisée le 09 mai 2018

Signature de l'inspecteur et cachet de la société

DEKRA Industrial SAS
SAS au capital de 8 628 320 € - RCS Limoges 433 250 834
Assistance - Diagnostics - Performance
58, avenue du Labé - ZA Les Paluds 2
13400 AUBAGNE
Tel. 04 42 04 99 81 - Fax 04 42 04 99 27

Diagnostic Plomb avant Travaux

Sommaire

1.	Rappel du cadre règlementaire et des objectifs	3
2.	Renseignements concernant la mission	3
2.1.	Désignation du propriétaire	3
2.2.	Auteur du constat.....	3
2.3.	Appareil à fluorescence X	3
2.4.	Bien objet de la mission	4
2.5.	Programme des travaux	4
3.	Méthodologie employée.....	4
3.1.	Identification du bien objet de la mission	4
3.2.	Identification des locaux	4
3.3.	Identification des zones	4
3.4.	Identification des unités de diagnostic.....	5
3.5.	Echantillonnage.....	5
3.6.	Détermination de la concentration en plomb des revêtements.....	5
3.7.	Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb	5
4.	Présentation des résultats	5
5.	Résultats des mesures	6
6.	Conclusion.....	14
7.	Préconisations en cas de rénovation	14
7.1.	Décapage Chimique.....	14
7.2.	Décapage par Grenailage avec Aspiration	15
8.	Annexes.....	17
8.1.	Croquis et Photos.....	17
8.2.	Certificat de compétences	26
8.3.	Attestation d'assurance	27

Diagnostic Plomb avant Travaux

1. Rappel du cadre réglementaire et des objectifs

Textes réglementaires issus du Code du Travail applicables :

- Article D4153-26
- Article R4412-149
- Article R4412-152
- Article R4412-156
- Article R4412-157
- Article R4412-158
- Article R4412-159
- Article R4412-160
- Article R4534-132

Ce diagnostic est réalisé conformément au Guide « Les peintures au plomb dans l'habitat ancien » édité par le Ministère du logement, Direction de l'habitat et de la construction ; Volet Travaux : pré-diagnostic et diagnostic ciblé.

Le présent rapport est basé sur une situation au jour de la visite. Par conséquent, toute modification ultérieure substantielle des ouvrages impliquerait l'invalidité de ce rapport.

L'objectif de cette mission est la cartographie des éléments de construction contenant du plomb au delà du seuil d'1 mg/cm² dans les zones ou volumes concernés par les travaux.

Néanmoins, les mesures dont le résultat est inférieur au seuil défini au code de la santé publique sont présentées au rapport afin de permettre à l'entreprise une évaluation du risque exhaustive.

2. Renseignements concernant la mission

2.1. Désignation du propriétaire

Nom : VILLE DE MARSEILLE
Adresse : 38 route Nationale de la Viste – 13015 MARSEILLE

2.2. Auteur du constat

Nom : Nicolas VINCENT
Raison Sociale : DEKRA
Adresse : 58 avenue du Labé – ZA les Paluds 2 – 13400 AUBAGNE
Numéro SIRET : 433 250 834 01653
Compagnie d'assurance : AXA
Numéro de police / date de validité : XFR005062LI valide jusqu'au : 31/12/2018
Certification de compétence : Délivrée par : BUREAU VERITAS Certification, le : 29/10/2017

2.3. Appareil à fluorescence X

APPAREIL A FLUORESCENCE X :	Modèle :	Niton XLp S
	N° Série :	85714
SOURCE RADIOACTIVE :	Nature :	Cd 109
	Date de chargement :	01/12/2016
	Activité initiale :	370 MBq

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

En début et fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil, la justesse de l'appareil est vérifiée par la mesure d'une concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil (1 mg/cm²).

2.4. Bien objet de la mission

Numéro (indice) : 18-04-021698 VDM GS VISTE BOUSQUET/ (1)
Adresse complète : 38 route Nationale de la Viste – 13015 MARSEILLE
Référéncé cadastrale : Sans Objet
Nature de la copropriété : Néant
Occupation OUI
Présence d'enfants mineurs : NON
Présence d'enfants de moins de 6 ans: NON
Observations :

Notre diagnostic a été réalisé par :

- ✓ Visite exclusive des éléments impactés par les travaux, en présence du donneur d'ordres
- ✓ Mesures selon échantillonnage représentatif sur les composants

Croquis : Cf annexe

LISTE DES PIECES VISITEES

Locaux	
Visités	RDC : bureau cuisine, vestiaires cuisine, douves, menage, repos, vestiaire, salle maitres, directeur, repro, hall, veranda, preau, sanitaires 1, sanitaires 2, sanit 1 wc adulte, sanit 2 wc adulte, Cour ET1 : classe 1, classe 2, razed, rgt1, rgt2, local psy, Dégagement

PIECES OU PARTIES DE L'IMMEUBLE NON VISITEES

NEANT

2.5. Programme des travaux

Le programme concerne des travaux de rénovation désignés par le donneur d'ordre lors de notre visite (cf. liste des éléments contrôlés) => diagnostic limité aux éléments impactés.

3. Méthodologie employée

3.1. Identification du bien objet de la mission

L'auteur du constat identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.

3.2. Identification des locaux

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visités, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis le nom de chaque local.

3.3. Identification des zones

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C...). Une zone du local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

3.4. Identification des unités de diagnostic

Une Unité de Diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom sans ambiguïté. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre...) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée.

3.5. Echantillonnage

L'auteur du constat réalise des mesures sur un échantillon représentatif des unités de diagnostic, en tenant compte du programme des travaux, du type d'unité de diagnostic concerné, de l'homogénéité des unités de diagnostic et de sa connaissance des matériaux composant le bâtiment.

3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe et sont exprimées en milligrammes par centimètre carré (mg/cm²).

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

A titre exceptionnel, l'auteur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 « *Diagnostic plomb – Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb* ». Le prélèvement est réalisé sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g). Dans ce dernier cas, et quelque soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure est déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

3.7. Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb

L'état de conservation des revêtements contenant du plomb est décrit par la nature des dégradations observées (non visible, non dégradé, état d'usage ou dégradé).

4. Présentation des résultats

Les Unités de Diagnostics (UD) faisant l'objet d'au minimum une mesure sont classées en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation conformément au tableau suivant :

Concentration en plomb	Nature des dégradations	Classement
< seuils		0
> seuils	Non dégradé ou non visible	1
	Etat d'usage	2
	Dégradé	3

Diagnostic Plomb avant Travaux

5. Résultats des mesures

Local n°	1	Désignation		Bâtiment/RDC/bureau cuisine								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
136	A	Mur	Platre	Peinture		0,02						
135	B	Mur	Platre	Peinture		0,04						
134	C	Mur	Platre	Peinture		0,06						
137	D	Mur	Platre	Peinture		0						
129	A	porte dor	Metal	Peinture		0						
130	B	porte dor	Metal	Peinture		0						
133	D	porte dor	Bois	Peinture		0,03						
128	A	porte ouv	Bois	Peinture		0						
131	B	porte ouv	Metal	Peinture		0,07						
132	D	porte ouv	Bois	Peinture		0,05						
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	2	Désignation		Bâtiment/RDC/vestiaires cuisine								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
138	A	Mur	Platre	Peinture		0,09						
139	B	Mur	Platre	Peinture		0,05						
141	C	Mur	Platre	Peinture		0,02						
140	D	Mur	Platre	Peinture		0,01						
142		Plafond	Platre	Peinture		0						
144	D	porte dor	Metal	Peinture		4	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
145	D	porte int dor	Bois	Peinture		0,08						
146	D	porte int ouv	Bois	Peinture		0,12						
143	D	porte ouv	Metal	Peinture		1,7	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	3	Désignation		Bâtiment/RDC/douves							
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation
147	B	descente EP	Metal	Peinture		0,06			0		
148						0,07					
149						0,04					
276		garde corps esc	Metal	Peinture		2,4	Etat d'usage	Traces de chocs	2		
265	D	grillage	Metal	Peinture		0					
281		Mur	Beton			0					
152	C	Mur	Beton			0					

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

151	D	Mur	Beton			0						
260	D	portail maternelle	Metal	Peinture		0,01			0			
261						0,08						
262						0,01						
263						0,02						
277						0						
278	portillon esc élémentaire	Metal	Peinture			1,9	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
279						2,5						
280						poteau cloture						
264	D	poteau cloture	Metal	Peinture		2	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
150	C	tuyau jaune	Metal	Peinture		0						
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	4	Désignation		Bâtiment/RDC/menage								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
199	D	fen dor	Bois	Peinture		0,01						
198	D	fen ouv	Bois	Peinture		0,02						
193	A	Mur	Platre	Peinture		0,01						
192	B	Mur	Platre	Peinture		0,05						
195	C	Mur	Platre	Peinture		0						
194	D	Mur	Platre	Peinture		0						
191		Plafond	Platre	Peinture		0						
197	D	porte dor	Bois	Peinture		0,05						
196	D	porte ouv	Bois	Peinture		0						
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	5	Désignation		Bâtiment/RDC/repos								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
200	D	fen dor	Bois	Peinture		0,02						
203	A	mur	Platre	Peinture		0,05						
204	B	mur	Platre	Peinture		0,03						
205	C	mur	Platre	Peinture		0,04						
206	D	mur	Platre	Peinture		0,01						
209		Plafond	Platre	Peinture		0						
208	A	porte dor	Bois	Peinture		0,05						
202	D	porte dor	Bois	Peinture		0,09						
207	A	porte ouv	Bois	Peinture		0,07						
201	D	porte ouv	Bois	Peinture		0						
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

Local n°	6	Désignation		Bâtiment/RDC/vestiaire								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
213	D	fen dor	Bois	Peinture		0,05						
212	D	fen ouv	Bois	Peinture		0,03						
214	A	mur	Platre	Peinture		0						
215	B	mur	Platre	Peinture		0						
216	C	mur	Platre	Peinture		0						
217	D	mur	Platre	Peinture		0						
218		Plafond	Platre	Peinture		0						
210	A	porte dor	Bois	Peinture		0,01						
211	A	porte ouv	Bois	Peinture		0,08						
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	7	Désignation		Bâtiment/RDC/salle maitres								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
230	A	fen dor	Bois	Peinture		1,6	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
219	A	mur	Platre	Peinture		0,04						
220	B	mur	Platre	Peinture		0,01						
221	C	mur	Platre	Peinture		0,02						
222	D	mur	Platre	Peinture		0,02						
231		Plafond	Platre	Peinture		0						
224	D	porte dor	Bois	Peinture		1	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
225						1,4						
226						1						
227						0,9						
228						1,8						
223	D	porte ouv	Bois	Peinture		0			0			
229						0,01						
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	8	Désignation		Bâtiment/RDC/directeur							
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation
239	A	Mur	Platre	Peinture		0					
241	B	Mur	Platre	Peinture		0					
240	C	Mur	Platre	Peinture		0					
238	D	Mur	Platre	Peinture		0					
242		Plafond	Platre	Peinture		0					
235	A	porte dor	Metal	Peinture		2,5	Etat d'usage	Traces de chocs	2		

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

233	D	porte dor	Metal	Peinture		1	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
234						0,6						
236	A	porte ouv	Metal	Peinture		0,8						
232	D	porte ouv	Metal	Peinture		0,6	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
237						1,7						
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	9	Bâtiment/RDC/repro										
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
244	A	Mur	Platre	Peinture		0,6						
245	B	Mur	Platre	Peinture		0,1						
246	C	Mur	Platre	Peinture		0,2						
243	D	Mur	Platre	Peinture		0,03						
249		Plafond	Platre	Peinture		0						
248	D	porte dor	Metal	Peinture		2,5	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
247	D	porte ouv	Metal	Peinture		0,5						
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	10	Bâtiment/RDC/hall										
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
256	B	Mur	Platre	Peinture		0,1			0			
257						0,5						
271	C	Mur	Platre	Peinture		0						
258	D	Mur	Platre	Peinture		0,2			0			
270						0						
253	A	porte dor	Metal	Peinture		0						
254	C	porte dor	Metal	Peinture		0						
250	D	porte dor	Bois	verniss		0,04						
252	A	porte ouv	Metal	Peinture		0						
255	C	porte ouv	Metal	Peinture		0						
251	D	porte ouv	Bois	verniss		0,01						
274		portes int dor	Bois	Peinture		0			0			
275						0						
272		portes int ouv	Bois	Peinture		0			0			
273						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

Local n°	11	Désignation		Bâtiment/RDC/veranda								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
268		charpente	Metal	Peinture		0,06						
267		structure metal	Metal	Peinture		0,05						
266	D	structure metal	Metal	Peinture		0,09						
269		toiture	Metal	Peinture		0						
Nombre total d'unités de diagnostic				4	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	12	Désignation		Bâtiment/RDC/preau								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
282	D	Mur	Beton	Peinture		0,09			0			
283						0,06						
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	13	Désignation		Bâtiment/RDC/sanitaires 1								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
284	A	barreaux	Metal	Peinture		0						
287	A	Mur	Platre	Peinture		0						
285	B	Mur	Platre	Peinture		0						
286	D	Mur	Platre	Peinture		0						
288		Plafond	Platre	Peinture		0,1			0			
289						0,01						
291	D	porte dor	Bois	Peinture		0,1						
290	D	porte ouv	Bois	Peinture		0						
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	14	Désignation		Bâtiment/RDC/sanitaires 2							
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation
296	C	grille	Metal	Peinture		0					
298	B	Mur	Platre	Peinture		0					
299	C	Mur	Platre	Peinture		0					
297	D	Mur	Platre	Peinture		0					
300		Plafond	Platre	Peinture		0					
295	B	porte dor	Bois	Peinture		0					

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

292	D	porte dor	Bois	Peinture		0							
294	B	porte ouv	Bois	Peinture		0							
293	D	porte ouv	Bois	Peinture		0							
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3						0	% de classe 3	0

Local n°	15	Désignation		Bâtiment/RDC/sanit 1 wc adulte									
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation		
314	A	Mur	Platre	Peinture		0,02							
315	B	Mur	Platre	Peinture		0,01							
316	C	Mur	Platre	Peinture		0,06							
313	D	Mur	Platre	Peinture		0,09							
312	B	porte dor	Bois	Peinture		0,07							
311	B	porte ouv	Bois	Peinture		0							
317	D	Poteau	Beton	Peinture		0,12							
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3						0	% de classe 3	0

Local n°	16	Désignation		Bâtiment/RDC/sanit 2 wc adulte									
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation		
320	A	Mur	Beton	Peinture		0,01							
321	B	Mur	Beton	Peinture		0,06							
322	C	Mur	Beton	Peinture		0							
319	D	Mur	Beton	Peinture		0							
324	B	porte dor	Beton	Peinture		0							
323	B	porte ouv	Beton	Peinture		0							
318	D	Poteau	Beton	Peinture		0,5							
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3						0	% de classe 3	0

Local n°	17	Désignation		Bâtiment/RDC/Cour									
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation		
325		cloture	Metal	Peinture		0			0				
326	0												
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3						0	% de classe 3	0

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

Local n°	18	Désignation		Bâtiment/ET1/classe 1								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
158	A	Mur	Platre	Peinture		0,01						
156	B	Mur	Platre	Peinture		0,02						
157	C	Mur	Platre	Peinture		0			0			
160						0,6						
161						0						
155	D	Mur	Platre	Peinture		0,04						
159		Plafond	Platre	Peinture		0						
154	D	porte dor	Bois	Peinture		0,03						
153	D	porte ouv	Bois	Peinture		0,01						
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	19	Désignation		Bâtiment/ET1/classe 2								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
164	A	Mur	Platre	Peinture		0						
165	B	Mur	Platre	Peinture		0						
162	C	Mur	Platre	Peinture		0						
163	D	Mur	Platre	Peinture		0						
168		Plafond	Platre	Peinture		0						
166	D	porte ouv	Bois	Peinture		0,01			0			
167						0,01						
Nombre total d'unités de diagnostic				6	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	20	Désignation		Bâtiment/ET1/razed								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
171	A	Mur	Platre	Peinture		0,19						
173	B	Mur	Platre	Peinture		0						
172	C	Mur	Platre	Peinture		0						
174	D	Mur	Platre	Peinture		0						
175		Plafond	Platre	Peinture		0						
170	D	porte dor	Bois	Peinture		0						
169	D	porte ouv	Bois	Peinture		0						
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

Local n°	21	Désignation		Bâtiment/ET1/rgt1								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
182	D	fen dor	Platre	Peinture		0,03						
183	D	fen ouv	Platre	Peinture		0,05						
179	A	Mur	Platre	Peinture		0						
177	B	Mur	Platre	Peinture		0						
176	C	Mur	Platre	Peinture		0,08						
178	D	Mur	Platre	Peinture		0,02						
180		Plafond	Platre	Peinture		0						
181	D	porte dor	Platre	Peinture		0,03						
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	22	Désignation		Bâtiment/ET1/rgt2								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
186	A	Mur	Platre	Peinture		0						
187	B	Mur	Platre	Peinture		0						
188	C	Mur	Platre	Peinture		0,03						
189	D	Mur	Platre	Peinture		0						
190		Plafond	Platre	Peinture		0,04						
185	D	porte dor	Metal	Peinture		0,05						
184	D	porte ouv	Metal	Peinture		0,02						
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	23	Désignation		Bâtiment/ET1/local psy								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
304	A	Mur	Platre	Peinture		0						
305	B	Mur	Platre	Peinture		0						
306	C	Mur	Platre	Peinture		0						
307	D	Mur	Platre	Peinture		0						
308		Plafond	Platre	Peinture		0						
303	D	porte dor	Bois	Peinture		0,01						
301	D	porte ouv	Bois	Peinture		0,01			0			
302						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

Local n°	24	Désignation		Bâtiment/ET1/Dégagement								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm ²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
309	D	Mur	Platre	Peinture		0			0			
310						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

6. Conclusion

Le diagnostic avant travaux a révélé la présence de revêtements contenant du plomb au delà du seuil d'1 mg/cm².

e plus, des taux de plomb surfacique compris entre 0 et 1 mg/cm² ont été mesurés.

7. Préconisations en cas de rénovation

Se référer au guide méthodologique « Les peintures au plomb dans l'habitat ancien » édité par le Ministère du logement, Direction de l'habitat et de la construction
Volet Travaux : pré-diagnostic et diagnostic ciblé

Les autres sources techniques auxquelles se référer :

- Inrs : fiche plomb au travail dw39
- Oppbtp : Fiche travaux plomb F4F0209
- oppbtp : Guide_plomb_29052008

Nous avons identifié des revêtements contenant du plomb sur des supports métalliques. Ces matériaux peuvent être traités selon deux méthodes, soit le décapage chimique, soit le grenailage avec aspiration.

7.1. Décapage Chimique

Caractéristiques particulières liées à la présence de plomb.

➤ Principe général

La technique consiste à ramollir les peintures par imprégnation chimique et à décaper les surfaces à l'aide de grattoirs ou de couteaux de peintre. Les décapants sont de deux types: les caustiques ou les dérivés chlorés ou ammoniacaux. L'application de films en polyéthylène ou en papier évite le dessèchement du produit caustique (phase aqueuse) le temps qu'il dissolvent les peintures.

➤ Risque d'exposition au plomb pendant la mise en œuvre

Le risque d'exposition aux poussières est relativement peu important. Les autres risques sont prépondérants.

➤ Autres risques

Les décapants à base de solvants tels que le trichloréthylène sont toxiques en cas d'inhalation et d'ingestion. La protection des voies respiratoires est conseillée. Leur utilisation n'est possible que dans les locaux ventilés. En cas de contact, les décapants caustiques détruisent les tissus organiques. Ils

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

provoquent des brûlures de la peau et/ou des yeux. Il est nécessaire de porter des vêtements, des gants et des lunettes (ou visière) résistant aux caustiques (matière inorganique) pendant l'application. En cas de contact, un lavage immédiat à l'eau est nécessaire. Pour les atteintes oculaires, un lavage à l'eau immédiat doit être suivi d'une visite médicale ou hospitalière. Dans tous les cas, une douche complète est fortement conseillée. Quel que soit le type de produit, il ne peut être mis en œuvre dans des logements occupés.

➤ Efficacité et durabilité de la protection

Méthode d'enlèvement définitive. Son efficacité dépend de la bonne connaissance des spécifications techniques des produits utilisés. Après application de décapant caustique, une stabilisation chimique des surfaces traitées est nécessaire. Dans tous les cas, le nettoyage des surfaces décapées doit être effectué de façon minutieuse afin d'enlever le plus complètement possible les résidus de peintures et de produits décapants.

➤ Déchets

La production de déchets est importante. Tous les déchets produits doivent être traités comme des déchets contenant du plomb et, pour les déchets de décapage caustiques, le conditionnement approprié avant transport (récipients étanches, non corrodables) est requis.

➤ Remarques

Compte tenu des sujétions, l'utilisation de ces techniques est généralement restreinte aux petites surfaces ouvragées, à certains cas de restauration ou quand aucune autre technique n'est envisageable.

7.2. Décapage par Grenaillage avec Aspiration

Caractéristiques particulières liées à la présence de plomb.

Avertissement : peu d'entreprises maîtrisent convenablement cette technique sur les peintures au plomb car elle réclame une grande rigueur d'application compte tenu du risque potentiel d'émission de particules toxiques.

➤ Principe général

Cette technique permet le décapage des peintures par abrasion avec une émission de poussières de plomb et de particules abrasives réduite. Pour cela, la grenailluse est raccordée à un aspirateur muni de filtres à poussières à très haut rendement (filtration des particules jusqu'à 0,3 µm de diamètre, avec une efficacité minimum de 99,97 %). Les grenailles utilisées peuvent être métalliques (oxyde d'aluminium...) ou autres (billes plastiques, coques de noix...).

➤ Risque d'exposition au plomb pendant la mise en œuvre

Il dépend de la conception de l'appareil et de l'efficacité des filtres utilisés. La tête de la buse doit être maintenue en contact permanent avec la surface à traiter afin d'éviter la dispersion dans l'air des poussières de plomb et de la grenaille. La taille et la forme de la buse doivent être choisies au mieux en fonction de la surface à traiter. La protection des voies respiratoires de l'opérateur est nécessaire.

➤ Autres risques

Les risques liés aux projections de particules abrasives imposent une protection complète de l'opérateur (gants, lunettes, vêtements). La puissance électrique nécessaire à l'appareil nécessite une vérification des capacités du réseau électrique. Les équipements électriques doivent être protégés des projections.

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux

➤ Efficacité et durabilité de la protection

Méthode d'enlèvement définitive. Son efficacité dépend le plus souvent de la dureté du matériau support à traiter. Ces travaux ont des caractéristiques proches de ceux conduits pour la décontamination de sites industriels (nucléaires par ex.).

➤ Déchets

La production de déchets est importante. Tous les déchets produits doivent être traités comme des déchets contenant du plomb. Un retraitement des grenailles utilisées doit également être envisagé.

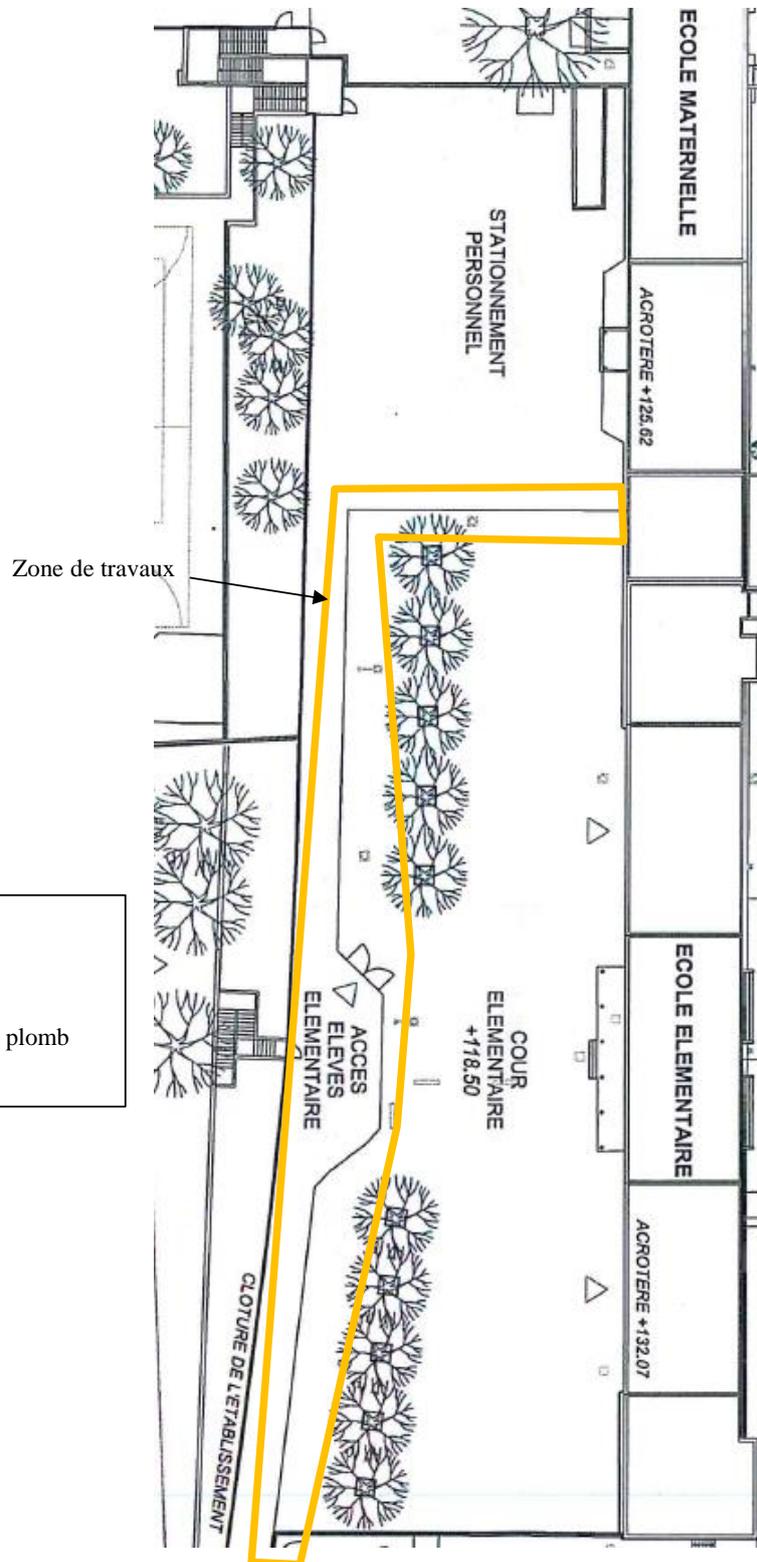
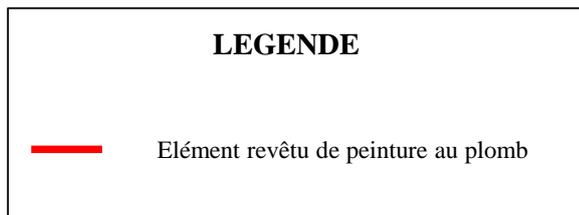
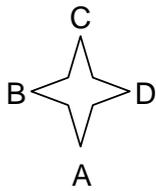
➤ Remarques

Applications: métal, briques, béton. Son utilisation sur des matériaux moins durs tels que le plâtre et le bois entraîne généralement des dommages. Les appareils peuvent être équipés d'un séparateur qui distingue poussières et grenaille, cette dernière étant recyclée dans le circuit normal, tandis que poussières et résidus sont conduits jusqu'à l'aspirateur. Ce système permet de réduire la quantité de déchets contenant du plomb.

8. Annexes

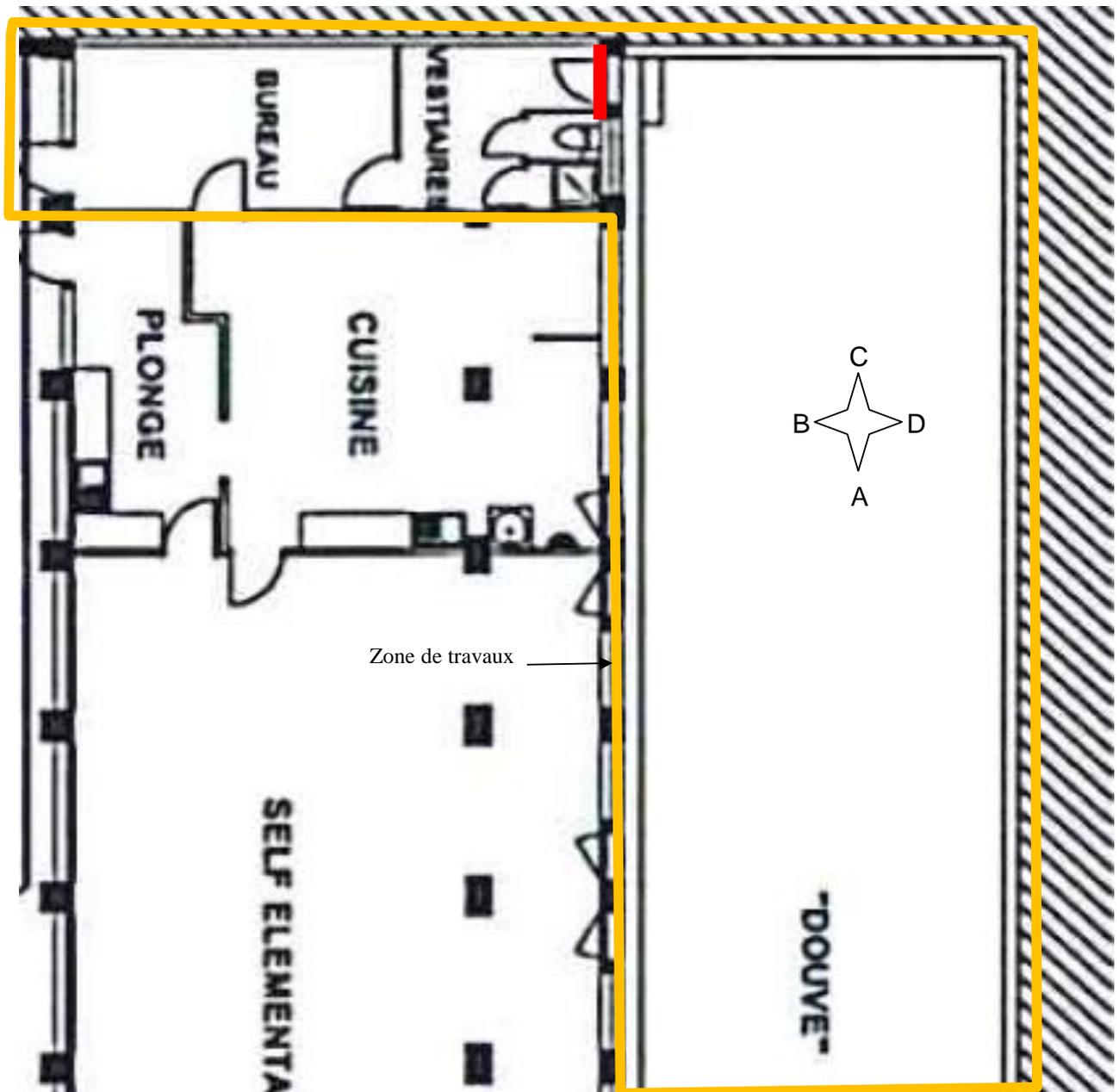
8.1. Croquis et Photos.

ECOLE LA VISTE BOUSQUET EXTERIEURS - COUR



Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

ECOLE LA VISTE BOUSQUET
RDC



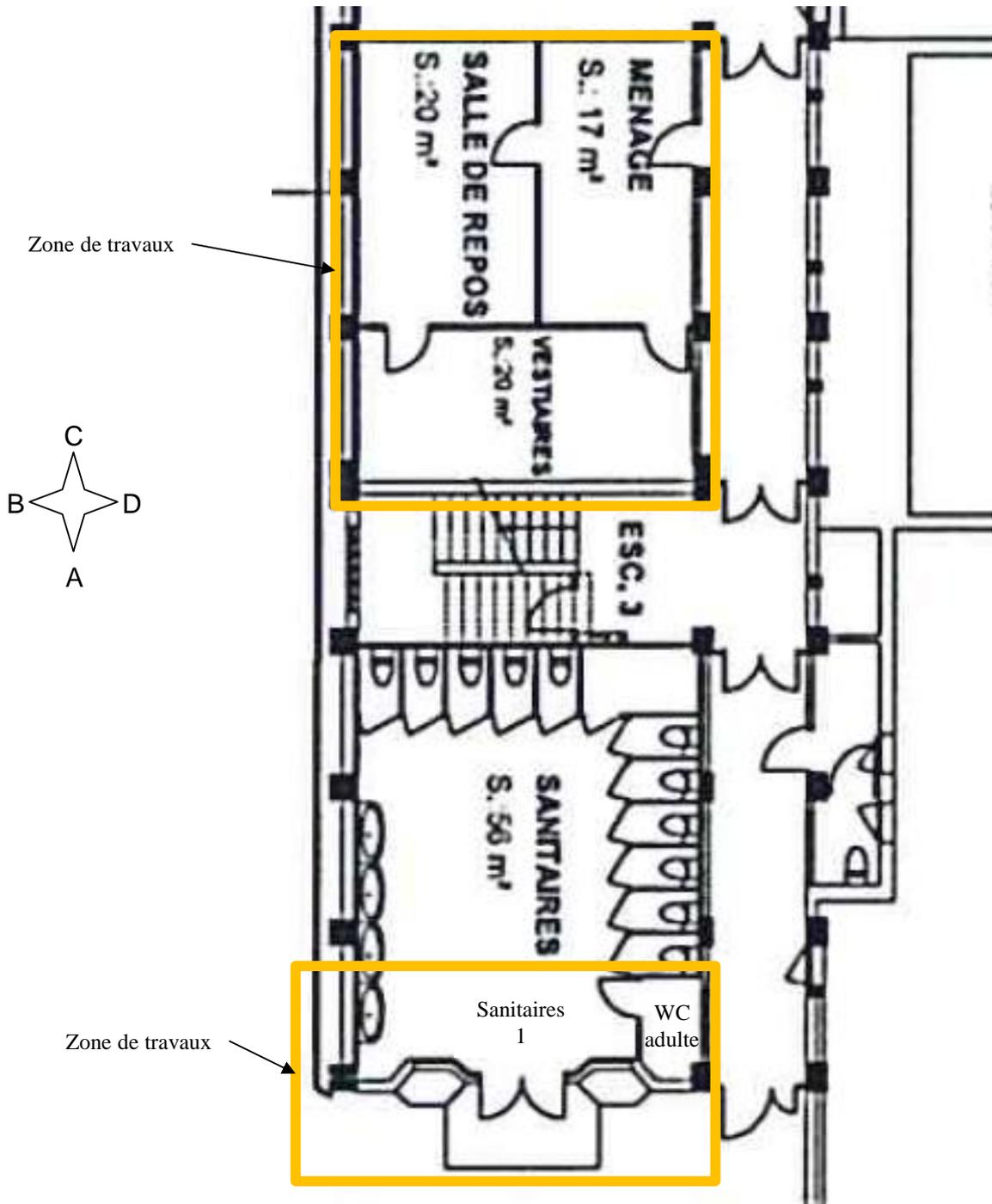
LEGENDE

 Elément revêtu de peinture au plomb

Diagnostic Plomb avant Travaux - Annexes

Annexe 3 / 12

ECOLE LA VISTE BOUSQUET
RDC



LEGENDE

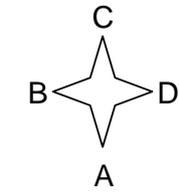
 Élément revêtu de peinture au plomb

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

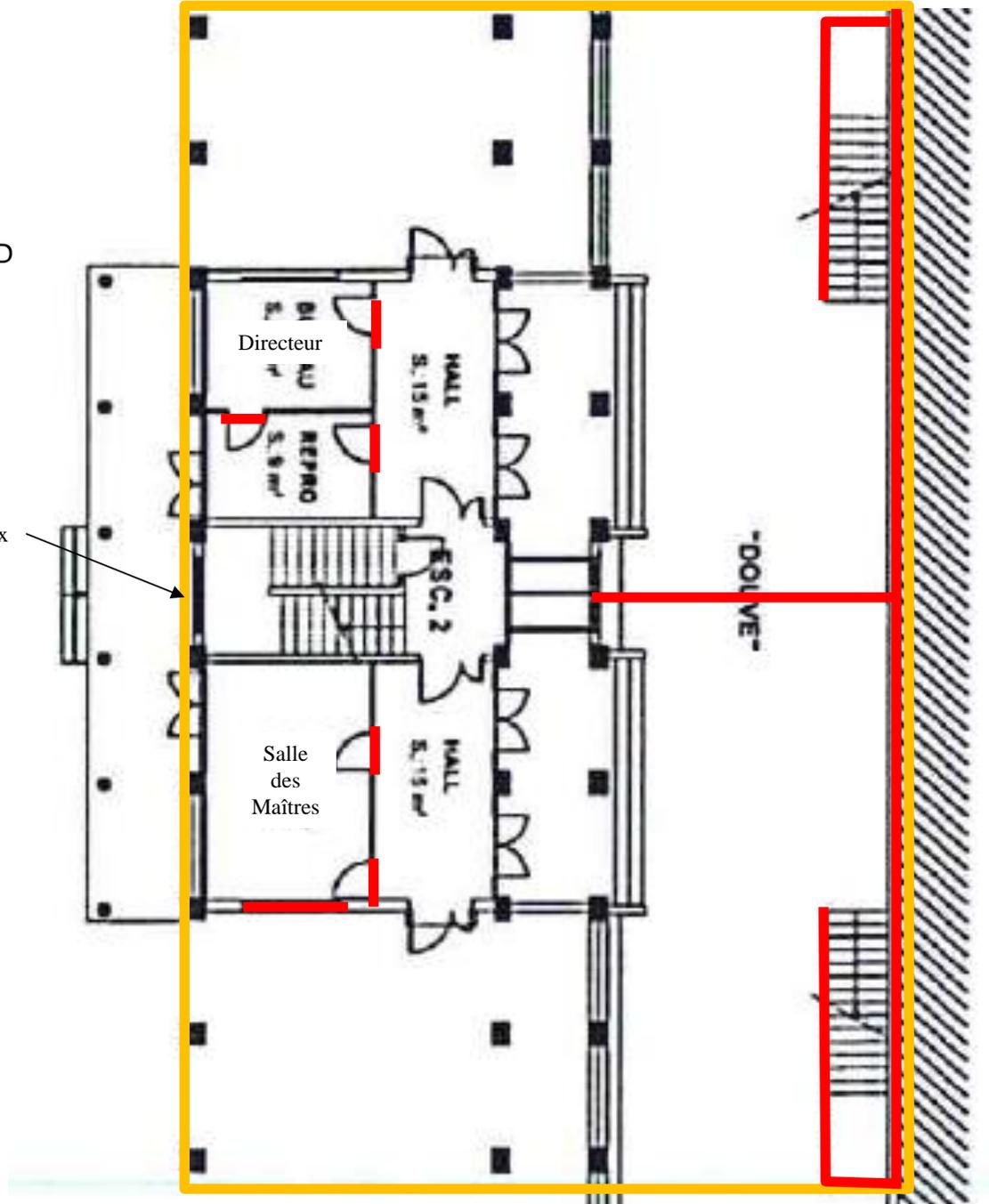
Diagnostic Plomb avant Travaux - Annexes

Annexe 4 / 12

ECOLE LA VISTE BOUSQUET
RDC



Zone de travaux



LEGENDE

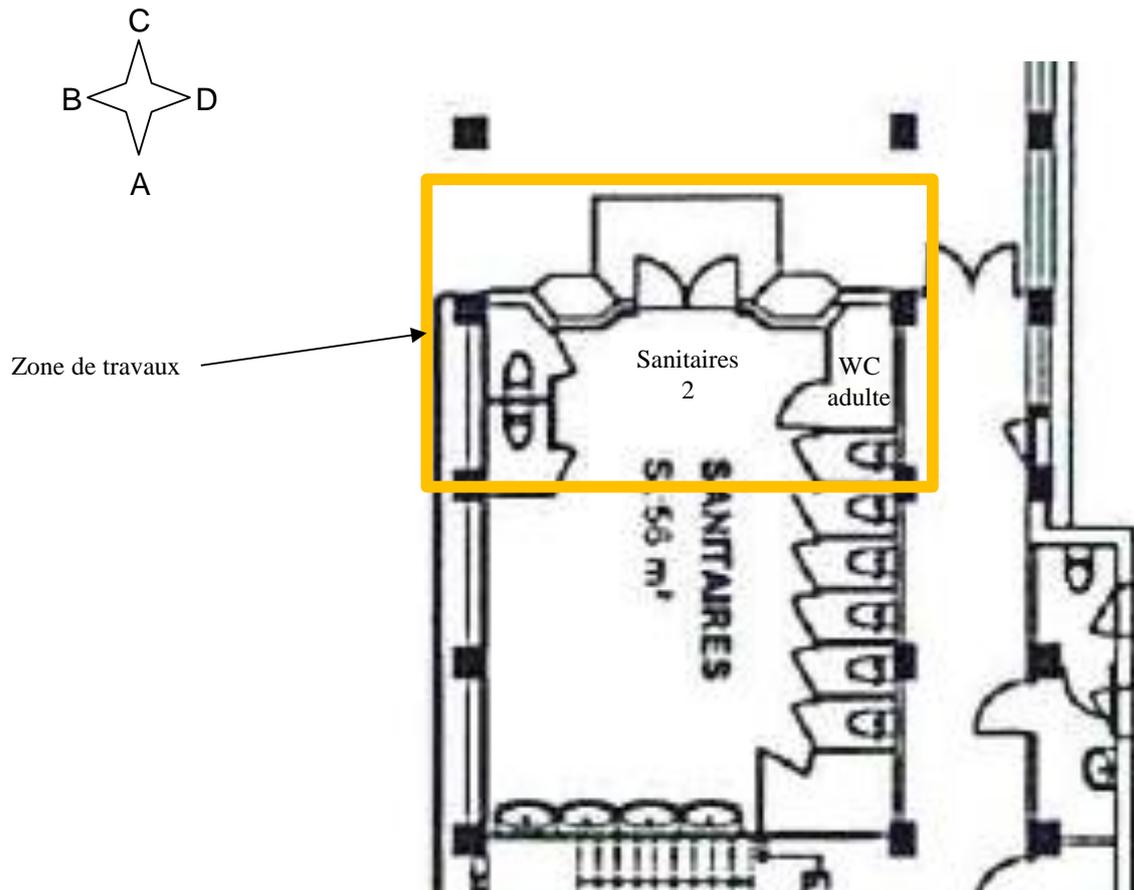
 Elément revêtu de peinture au plomb

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

Diagnostic Plomb avant Travaux - Annexes

Annexe 5 / 12

ECOLE LA VISTE BOUSQUET
RDC

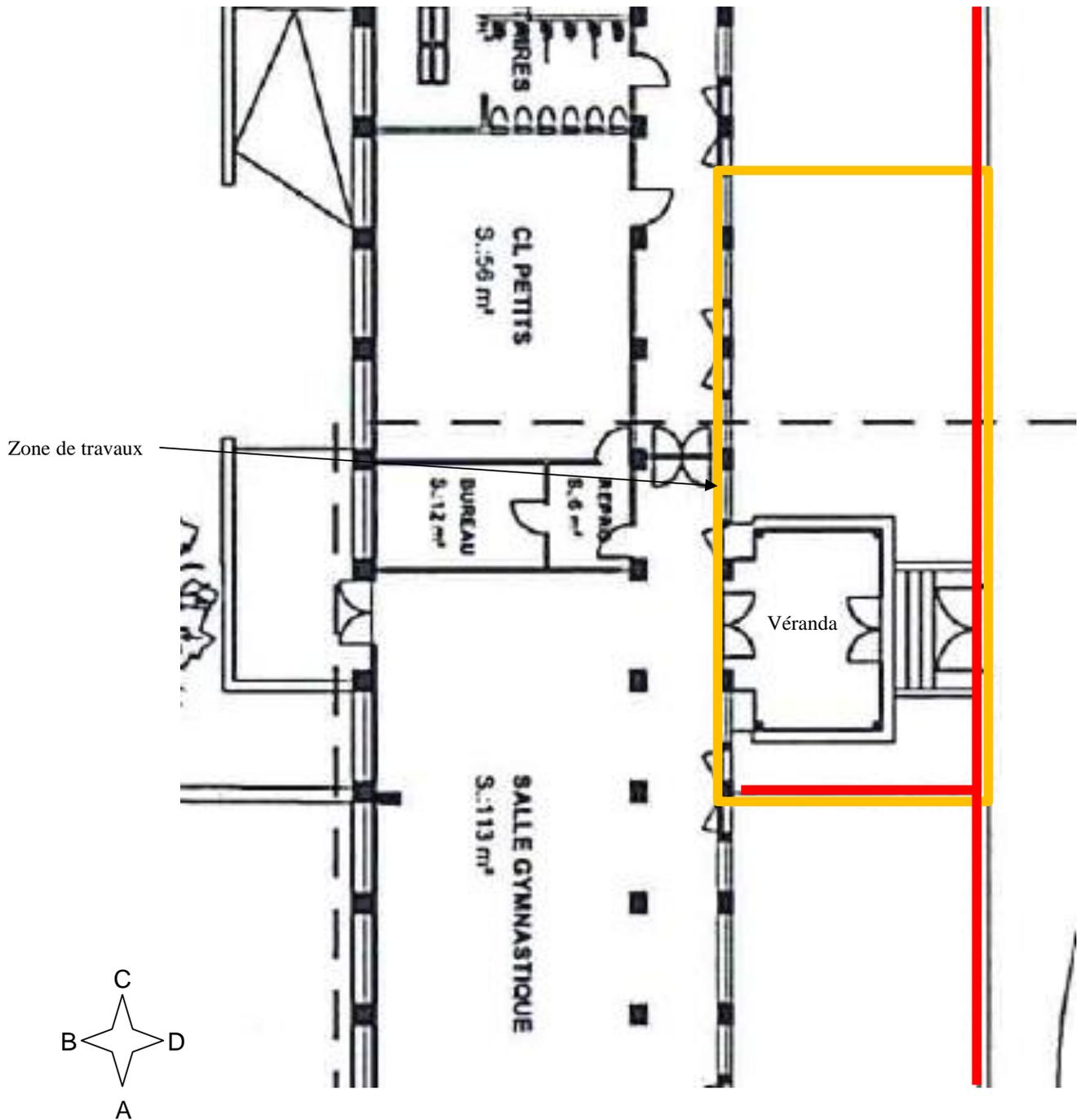


LEGENDE

 Élément revêtu de peinture au plomb

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

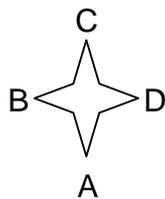
ECOLE LA VISTE BOUSQUET ETAGE 1



Diagnostic Plomb avant Travaux - Annexes

Annexe 7 / 12

ECOLE LA VISTE BOUSQUET ETAGE 1

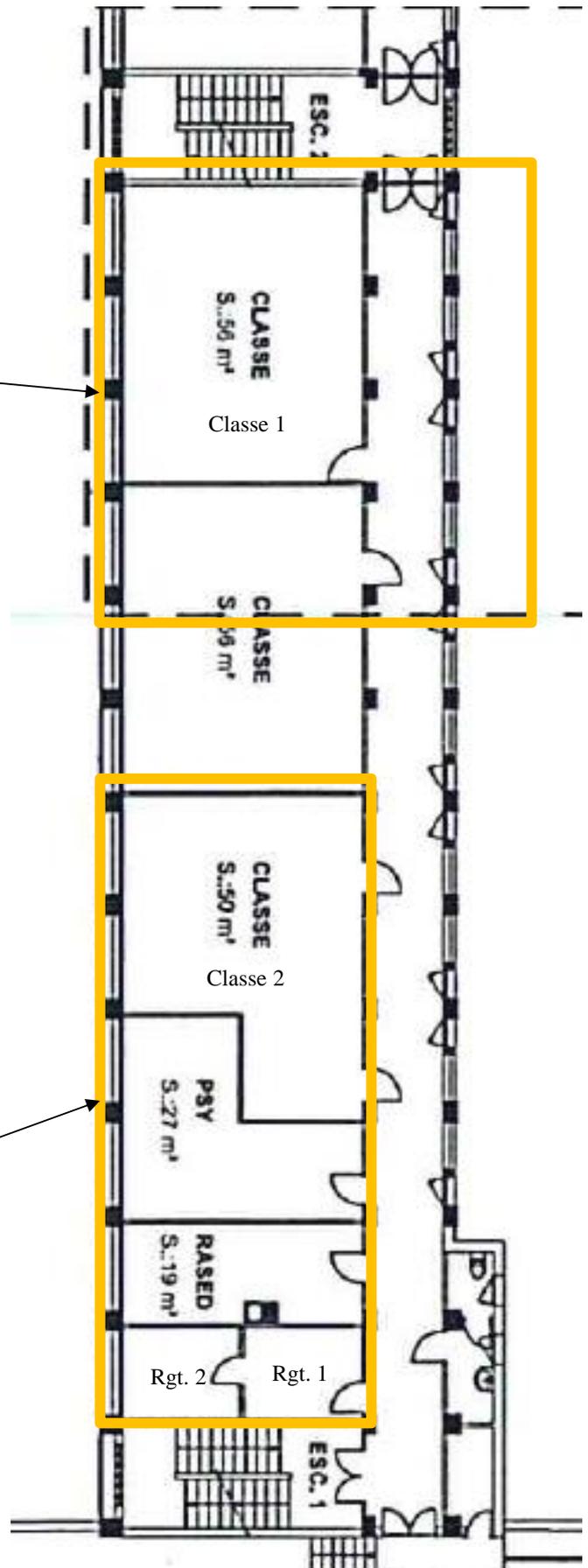


Zone de travaux

Zone de travaux

LEGENDE

 Elément revêtu de peinture au plomb





Porte D du vestiaire cuisine dont la peinture contient du plomb à un taux supérieur à 1 mg/cm².



Poteaux, portillons et garde corps dont la peinture contient du plomb à un taux supérieur à 1 mg/cm².

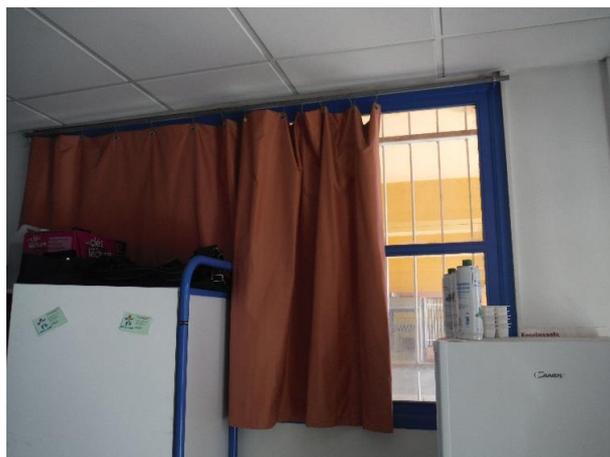


Diagnostic Plomb avant Travaux - Annexes

Annexe 9 / 12



Portes du bureau directeur, de la repro et de la salle des maîtres RDC, dont la peinture contient du plomb à un taux supérieur à 1 mg/cm².



Fenêtre de la salle des maîtres RDC, dont la peinture contient du plomb à un taux supérieur à 1 mg/cm².

8.2. Certificat de compétences



BUREAU VERITAS
Certification

Certificat
Attribué à
Monsieur Nicolas VINCENT

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/10/2017	28/10/2022
Amiante avec mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	26/07/2017	25/07/2022
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/10/2017	28/10/2022
Termites metropole	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/10/2017	28/10/2022

Date : 28/12/2017 Numéro de certificat : 8046632

Jacques MATILLON - Directeur Général

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diaq

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle – Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C124913



cofrac
CERTIFICATION
DE PERSONNES
ACCREDITATION
N°4-0087
Liste des sites et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité

8.3. Attestation d'assurance



ATTESTATION D'ASSURANCE 2018

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 4, rue Jules Lefebvre 75426 Paris Cedex 9, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

Nom : **DEKRA Industrial SAS**

Adresse : **P.A Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill – CS 70308– 87008 LIMOGES Cedex**

bénéficie des garanties d'un contrat d'assurance **RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE** n° **XFR0050627LI**, souscrit auprès de notre Société et couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre des activités couvertes au titre de ce contrat.

1. Les sociétés assurées par ce contrat sont les suivantes : **Dekra Industrial SAS, Dekra Industrial Holding SAS.**

2. Les activités garanties par ce contrat sont les suivantes :

- Bureau de contrôle, contrôleur technique, dans tous les domaines de la construction, de la prévention, de la sécurité, de la fiabilité, de la coordination, de l'assistance, de la maintenance, comportant toutes opérations, missions et prestations de conseils, audits, études, expertises, analyses, diagnostics, enquêtes, constats, contrôles, vérifications, formation, information, y compris les diagnostics et contrôles de présence de plomb, radon et insectes, et ce sur tous biens meubles et immeubles, y compris les ouvrages de génie civil, les équipements, les installations, les remontées mécaniques, les systèmes de sécurité incendie, et y compris leurs implications sur l'environnement.
- Formation, information, animation, assistance à destination du personnel des entreprises dans les domaines suivants : système sécurité incendie, hygiène et sécurité dans le travail, plans de prévention, audit de conformité du patrimoine bâti, coordination sécurité-santé, mines et carrières.
- Coordinateur « sécurité-santé », examinateur « qualitel », chargé de sécurité pyrotechnique, mesures de perméabilité de l'air.
- Assistance, conseils, audits, études, dans les domaines suivants : sûreté de fonctionnement d'équipements et installations, ingénierie qualité, optimisation de la performance en production et maintenance.
- Etudes, formations, informations et assistances techniques, administratives et financières aux maîtres d'ouvrages dans les domaines liés à l'environnement (eau, air, sol, déchets).
- Développement et vente, avec installation, formation et maintenance, de logiciels et progiciels pour la gestion technique et administrative des parcs immobiliers et mobiliers des secteurs publics et privés.
- Soutien au développement de l'activité de contrôle des appareils de radiographie des cabinets dentaires.
- **A l'exclusion de toute opération, mission et prestation de maîtrise d'œuvre**, sauf celles très occasionnelles, et sauf celles de maîtrise d'œuvre et de bureau d'études techniques pour la réalisation d'ouvrages et d'installations d'assainissement desservant des batiments dans le domaine de l'industrie et des collectivités locales.
- **A l'exclusion de toutes activités ou dommages liés à la présence d'amiante.**



redefining / standards

3. Les sommes assurées et franchises de ce contrat sont les suivantes :

• **RESPONSABILITÉ CIVILE NON IMPUTABLE AUX « FOURNITURES » (RESPONSABILITÉ CIVILE GENERALE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels :

15.000.000 euros par sinistre dont :

- pollution, atteintes à l'environnement : 1.525.000 euros par sinistre et année d'assurance, ce montant comprenant également les dommages matériels et immatériels
- pour l'ensemble des dommages matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs : 15.000.000 euros par sinistre dont 1.525.000 euros par sinistre pour les dommages immatériels non consécutifs

• **RESPONSABILITÉ CIVILE IMPUTABLE AUX « FOURNITURES » (RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels, immatériels et frais

15.000.000 euros par sinistre et année d'assurance dont :

- 6.000.000 euros par sinistre et année d'assurance pour l'ensemble des risques suivants : Dommages immatériels non consécutifs et responsabilité décennale ouvrages de génie civil.
- Frais préventifs de nouvelles études : 76.225 euros par sinistre et année d'assurance.

• **FRANCHISE A DEDUIRE DU REGLEMENT DE TOUT SINISTRE** (sauf dommages corporels)

- Responsabilité Civile Générale : 1 524 euros
- Responsabilité Civile Professionnelle : 100.000 euros.

4. Validité de cette attestation :

Cette attestation est délivrée à titre d'information et de preuve de l'existence du contrat d'assurance. Elle ne peut en aucune manière engager l'assureur au-delà des conditions, limitations et exclusions du contrat. Cette attestation est valable du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Fait à Paris, le 11 décembre 2017

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE
Société Anonyme de droit français, régie par le Code des Assurances
au Capital de 190 089 080 € - 399 227 354 RCS Paris
Siège Social : 4, rue Jules Lefebvre
75426 PARIS Cedex 09
Tél. : +33 1 56 92 80 00 - Fax : +33 1 56 92 80 01
Site internet : www.axa-corporatesolutions.com

AXA Corporate Solutions Assurance - 4, Rue Jules Lefebvre - 75426 Paris Cedex 09, France
Tél. : +33 1 56 92 80 00 - Fax : +33 1 56 92 80 01 - www.axa-corporatesolutions.com
Société Anonyme de droit français, régie par le code des Assurances au capital de 190 089 080 € - 399 227 354 RCS Paris TVA intracommunautaire n° FR 85 399 227 354
Opérations d'assurance et de réassurance exonérées de TVA – art 261-C CGI

Ref. XDIV561 - 06/08

2/2

Ce rapport ne peut être reproduit qu'en intégralité